



Centre de formation routière SA

Bulletin d'inscription aux formations pour l'obtention du permis **IPAF** pour **plateformes élévatrices (PEMP)** des catégories **3a, 3b** et **(1a, 1b)**

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Rue : NPA/localité :

Tél. privé : Portable :

N° AVS: E-mail :

Catégories de PEMP mobiles:

3a = levée ou à ciseaux

3b = levée verticale avec bras articulé

Lieu de formation:

CFR - Savigny

CFR - Savigny

Catégories de PEMP statiques:

1a = levée verticale

1b = sur camion ou remorqué

Lieu de formation:

Le CFR se déplace en entreprise

Le CFR se déplace en entreprise



Je m'inscris au(x) cours suivant(s):

(Cochez la formation que vous souhaitez et complétez la * **date du cours** désirée)

Formations de 1 jour au CFR

Formation permettant suite à l'examen final d'obtenir un permis (carte PAL) d'utilisation de plateformes élévatrices (PEMP) valable dans le monde entier.

Catégories **3a** et **3b** (au CFR)

* **Dates du cours**

*

Prix normal
CHF 690.-

Promotion
CHF 590.-

Repas (facultatif)

CHF 15.-

Formations de 1 jour en entreprise

Catégories **1a** et **1b** (en entreprise)

ou

Autres combinaisons *sur demande*

* **Dates du cours**

* *Date sur demande*

ou

* *Date sur demande*

Prix

Sur demande



Centre de formation routière SA

Veuillez, s'il vous plaît, prendre contact avec moi, afin de certifier que mon inscription correspond bien à mon besoin en formation.

Lieu / date :

Signature :

Je déclare connaître la formation adaptée à mon besoin et avoir lu les conditions générales mentionnées au verso de ce document. Par ma signature, je les accepte et m'inscris définitivement à la formation susmentionnée:

Lieu / date :

Signature :

Bon de formation A remplir obligatoirement si la formation est prise en charge par une entreprise ou une institution

Entreprise / Institution Timbre et coordonnées complètes:

Nom, prénom et tél. du responsable de la formation:

Signature:



Centre de formation routière SA

Conditions générales du CFR Savigny SA (édition août 2008)

Conditions d'admission à une formation de conducteur professionnel

Avant d'entamer une formation, le candidat doit répondre à certaines conditions:

- Avoir entrepris une demande de permis d'élève pour la formation théorique ou, pour la formation pratique, être en possession d'un permis d'élève de la catégorie souhaité ou d'un "protocole" valable.
- Disposer de connaissances de français permettant de lire, comprendre et répondre aux questionnaires de théorie en langue française;
- Ne pas être sous le coup d'un retrait de permis d'élève ou de conduire.

Inscription et finance de cours

L'inscription devient effective à réception de l'original du bulletin d'inscription entièrement rempli mentionnant les cours choisis et les montants des cours accompagné du montant total de la formation.

Les places de cours étant limitées, elles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et sous réserve du paiement effectué dans le délai imparti. Les frais liés aux transports, aux repas, aux boissons et aux frais administratifs (service des automobiles ou Astag) ne sont pas compris dans la finance de cours. En cas d'échec à l'examen, les frais inhérents à un complément de formation et de nouveaux examens sont à la charge du candidat ou de l'institution mandataire.

Passerelles

La passerelle pour le transport de marchandises s'adresse à des personnes titulaires du certificat de capacité pour le transport de personnes et désirant suivre les cours dans le but d'obtenir le certificat pour le transport de marchandises.

La passerelle pour le transport de personnes s'adresse à des personnes titulaires du certificat de capacité pour le transport de marchandises et désirant suivre les cours dans le but d'obtenir le certificat pour le transport de personnes.

Convocation

Selon les cours désirés, une confirmation de votre inscription ainsi qu'un programme vous seront envoyés un mois avant le début des cours.

Annulation d'inscription

Toute annulation de participation doit nous parvenir par écrit. Aucun remboursement de l'écolage n'est possible en raison de journées de cours manquées. Sauf cas de force majeure, dûment justifié auprès de la direction du CFR, le retrait de l'inscription entraîne pour celui-ci des frais d'annulation:

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le début du cours: remboursement à 90 %;
- Annulation durant la période de 29 jours et jusqu'à 15 jours avant le début des cours: remboursement à 50 %;
- Annulation durant les derniers 14 jours avant le début du cours et après le début de celui-ci: aucun remboursement possible;

Annulation du cours de la part du CFR

Afin d'assurer un bon déroulement des cours, nous fixons pour chacun d'eux, un nombre minimum et maximum de participants. Si le nombre des participants est insuffisant, l'école se réserve le droit d'annuler le cours 30 jours avant son ouverture. Le CFR préviendra les personnes inscrites et ils trouveront ensemble une solution de remplacement. Dans le cas contraire, le remboursement des montants de cours déjà versés sera envisagé.

Modifications des programmes et des prix

La direction du CFR se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales. Elle mettra tout en œuvre pour informer les candidats rapidement.

Assurances

Le CFR décline toute responsabilité pour les éventuels dommages (accident, vol ou perte d'objets personnels) que vous pourriez subir personnellement dans l'enceinte de l'école. Le participant au cours doit disposer de ses propres assurances.

Questionnaire d'évaluation des formations

Dans le but constant d'améliorer la qualité de la formation, un questionnaire d'évaluation est remis aux participants à l'issue de chaque cours. Ce questionnaire sera rempli sur place et restitué à la personne responsable de l'organisation.

Attestation

Une attestation de suivi de cours est délivrée à toute personne ayant participé à au moins 80 % de la durée des cours et dont la finance d'inscription a été entièrement réglée. Toute demande de duplicata d'attestation sera facturée au prix de CHF 50.-

Réclamations

Toute réclamation dûment motivée doit être adressée à la direction du CFR, case postale 116, 1073 Savigny. La direction s'engage à y répondre dans les plus brefs délais. En cas de litige, le for juridique se situe à Lausanne.

""Le Centre de formation routière de Savigny SA est certifié EduQua, certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue"

